



Union des Clubs, Musées
et Professionnels
des Véhicules Anciens
affiliée à la F.I.V.A.



Association reconnue
d'Utilité Publique
par décret
du 9 février 2009



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VÉHICULES D'ÉPOQUE

FLASH INFO N°117 du 4 avril 2018

Plaques du patrimoine 2018 au profit de l'Ordre de Malte

Chers Amis,

La vente de "plaques de rallye" est désormais une tradition de la Fédération Française des Véhicules d'Époque (FFVE), rendue possible grâce à l'accompagnement de Thierry Dubois et aux dons d'Axa depuis le début en 2011, rejoint par Autosur depuis 2017. Ainsi, chaque année, la FFVE reverse l'intégralité des fonds récoltés moins les frais d'acheminement au profit d'une association caritative.

Pour 2018, ils seront destinés à la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) Notre-Dame de Philermes, établissement médico-social située à Sallanches en Haute-Savoie et gérée par l'Ordre de Malte France.

Issu du plus ancien organisme caritatif au monde, l'Ordre de Malte France est une association catholique hospitalière, reconnue d'utilité publique, fondée en 1927. Ses milliers de salariés et de bénévoles s'engagent chaque jour en France et dans 27 pays, pour secourir, soigner et accompagner les personnes fragilisées par la maladie, le handicap, la pauvreté ou l'exclusion.

Ouverte en 1997 grâce à un don de la famille Longo, la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) Notre-Dame de Philermes est spécialisée dans l'accueil et l'accompagnement de personnes adultes atteintes d'autisme et de troubles envahissants du développement.

Les 22 places dont l'établissement dispose par agrément sont réparties selon trois modes : l'internat (18 places), le semi-internat (2 places) et l'accueil temporaire (2 places en internat ou semi-internat). Tout est organisé pour apporter aux personnes accueillies du bien-être et favoriser leur intégration. Une équipe pluriprofessionnelle prend soin de chaque résident à partir d'un projet d'accompagnement personnalisé dans lequel les aidants familiaux sont partie prenante.

Pour répondre à des besoins d'accompagnements aujourd'hui non couverts, une extension de 10 places supplémentaires a été accordée par l'Agence Régionale de santé. Ce nouveau projet implique la réalisation d'un agrandissement de l'établissement et de trouver les fonds nécessaires.

Ce sera la destination des fonds récoltés cette année par la FFVE grâce à vous et votre soutien.
Plus d'infos à https://sites.ordredemaltefrance.org/multisites/mas_notre_dame_philerme/

Bien cordialement,

Alain GUILLAUME
Président

Le Flash Info FFVE : à diffuser sans modération...

Egalement sur www.ffve.org rubrique Publications Actualités